

Assessment of the Activities of Village Committees Combating African Animal Trypanosomiasis in the Cotton-Growing Region of Northern Côte d'Ivoire

Évaluation de l'activité des comités villageois de lutte contre les trypanosomoses animales africaines dans le bassin cotonnier du nord de la Côte d'Ivoire

Bamoro Coulibaly

Noel Kouadio Ahi

Naférina Kone

Vessaly Kallo

Dramane Kaba

Article history:

Submitted: July 27, 2026

Revised: Aug. 20, 2026

Accepted: Aug. 26, 2026

Keywords:

Evaluation, TAA, CVL,
tsetse flies, Ivory Coast

Mots clés :

Evaluation, TAA, CVL,
glossines, Côte d'Ivoire

Abstract

African animal trypanosomiasis (AAT), transmitted by tse-tse flies, is a barrier to the development of livestock farming in Côte d'Ivoire. To strengthen the fight against this disease, Village Control Committees (CVLs) were established in the cotton-growing region. The objective of this study is to evaluate the activities of the CVLs. It is a qualitative study conducted in December 2022 in 28 localities. The sampling method was purposive and random, resulting in 152 individual interviews. The data were processed and analyzed using thematic content analysis and QGIS software. The study showed that respondents associate the period during which the CVLs were operational with a perceived decrease in tsetse flies and in outbreaks of bovine diseases, including TAA. However, their operations were compromised by a lack of monitoring, resources, and incentives. Ensuring the sustainability of the CVLs requires better institutional support and increased community awareness.

Résumé

La trypanosomose animale africaine (TAA) transmise par les glossines constitue un frein au développement de l'élevage en Côte d'Ivoire. Pour renforcer la lutte contre cette maladie, les Comités Villageois de Lutte (CVL) ont été installés dans le bassin cotonnier. L'étude a pour objectif d'évaluer l'activité des CVL. Elle est qualitative et a été menée en décembre 2022 dans 28 localités. La méthode d'échantillonnage est accidentelle et raisonnée et a permis 152 entretiens individuels. Les données ont été traitées et analysées à l'aide de l'analyse thématique de contenu et du logiciel QGIS. L'étude a montré que les enquêtés associent la période de fonctionnement des CVL à une diminution perçue des glossines et de épisodes de maladies bovines dont la TAA. Mais leur fonctionnement a été compromis par le manque de suivi, de ressources et d'incitations. La pérennisation des CVL exige un meilleur accompagnement institutionnel et une sensibilisation accrue des communautés.

Uirtus © 2026

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding authors:

Bamoro Coulibaly, Centre Pierre Richet (CPR), <https://orcid.org/0000-0002-1328-4204>

Noel Kouadio Ahi, Centre Pierre Richet (CPR), <https://orcid.org/0009-0003-5159-2333>

Naférina Kone, Université Nangui Abrogoua, <https://orcid.org/0000-0001-7427-5574>

Vessaly Kallo, Direction des Services Vétérinaires, Côte d'Ivoire, <https://orcid.org/0000-0001-6308-449X>

Dramane Kaba, Centre Pierre Richet (CPR), <https://orcid.org/0000-0001-7103-0440>

Introduction

L'économie de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture avec plus de 60 % de la population active contribuant ainsi fortement à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la cohésion sociale (Ducroquet et al. 30). Au niveau des produits agricoles de rente, la Côte d'Ivoire est classée parmi les meilleurs producteurs au plan mondial dans plusieurs domaines (premier pour le cacao et l'anacarde, troisième pour le caoutchouc naturel, troisième producteur africain du café etc.). En revanche, le secteur de l'élevage (bovin, ovin, caprin et porcin) qui ne représente que moins de 5% du PIB (Tondel 4) reste confronté à des contraintes structurelles et sanitaires qui limitent sa productivité et sa durabilité. Parmi ces contraintes, la Trypanosomose Animale Africaine (TAA) connue sous le nom de nagana, constitue l'un des principaux freins au développement de l'élevage.

Transmise principalement par les mouches tsé-tsé (glossines), cette maladie parasitaire affecte gravement la santé, la production et la survie des animaux (Boka et al. 83). Pour la lutte contre les glossines, le gouvernement avait mis en place, en 1978, un programme de lutte contre la mouche tsé-tsé et la TAA dont les activités avaient permis de réduire les densités apparentes de glossines à moins de 2% grâce à l'utilisation de pièges et écrans imprégnés d'insecticide. Ces activités ont été suspendues par la crise socio-militaire qu'a traversée la Côte d'Ivoire en 2002 (Acapovi-Yao et al. 18). La TAA représente non seulement une menace sanitaire majeure pour les troupeaux, mais aussi un obstacle économique et social pour les populations rurales dépendantes de l'élevage pour sa valeur financière et sa force de traction agricole dans les espaces touchés comme le bassin cotonnier dans le nord du pays (Douati et al. 213 ; Acapovi-Yao et al. 17 ; Djakaridja et al. 2097, 298, 301). Le bassin cotonnier s'étend de l'extrême nord savannicole du pays jusqu'à la bande pré-forestière au centre. C'est une zone à fort potentiel de production cotonnière et d'élevage bovin (Dugué 505). Pour dynamiser la coton-culture dans cet espace après des années de déstructuration du fait de la crise militaro-politique, des projets ont été initiés :

Le Projet de Relance de la Culture Attelée (PRCA) est initié en deux phases. La première de 2008 à 2010 et la seconde de 2014 à 2016 sous le nom de Projet de Poursuite de Relance de la Culture Attelée (PPRCA). Il avait permis de distribuer 20 000 bœufs de trait, 1 200 charrettes, 10 000 matériels

d'attelage, 15 286 kits vétérinaires et installé 12 268 pièges "Vavoua" pour soutenir la mécanisation du coton et lutter contre la mouche tsé-tsé, vecteur des TAA. Parallèlement à cette initiative, le Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC) a formé 100 formateurs des Comités Villageois de Lutte contre les mouches tsé-tsé (CVL) pour lutter contre les mouches tsé-tsé et les TAA entre 2016 et 2017. Ces CVL sont composés de volontaires choisis dans la communauté par elle-même afin de réaliser l'activité de lutte. Ce projet a redynamisé 500 CVL existants avec la distribution et la pose de 5 000 pièges de lutte contre les glossines dans le bassin cotonnier. (Tillie et al. 18-19).

Après plus d'une décennie d'existence des CVL et d'activités de lutte antivectorielle contre les mouches tsé-tsé et dans la perspective d'une nouvelle redynamisation, quel est l'état des lieux de leur existence et de leur fonctionnement ? Cette étude a pour objectif d'évaluer l'activité des CVL contre les TAA dans le bassin cotonnier du nord de la Côte d'Ivoire. Spécifiquement, il s'agit : (i) d'identifier les CVL dans le bassin cotonnier ; (ii) d'analyser les effets perçus de l'activité des CVL sur la santé des bovins et le développement des cultures dans le bassin cotonnier et (iii) de caractériser les localités ayant abrité les CVL.

1. Méthodologie

1.1. Présentation du cadre de l'étude

Cette étude qualitative s'est déroulée du 25 novembre au 24 décembre 2022 dans 28 localités du bassin cotonnier du nord de la Côte d'Ivoire qui ont été préalablement identifiées sur la base des données transmises par la Direction du Service Vétérinaire (DSV) indiquant les zones qui étaient susceptibles d'abriter des CVL (Carte 1).

Carte 1 : La zone d'étude dans le bassin cotonnier du nord de la Côte d'Ivoire



(Source : CPR, 2000 et InterCoton, 2022)

1.2. Recueil des données

L'étude a nécessité des entretiens individuels avec 152 enquêtés constitués de membres de CVL (127), des éleveurs de bovins (10), chefs de villages (4), responsables d'associations d'éleveurs (5) et présidents des jeunes (6) à l'aide de guides d'entretien. Enfin, la géolocalisation des zones d'étude visitées a été faite à l'aide de GPS. Pour le choix des interviewés, nous avons procédé par choix raisonné et de façon accidentelle (échantillonnage de commodité) en absence de liste préalable des membres des CVL dans les différentes localités. En effet, lorsque nous arrivons dans une localité, nous nous rendons chez le chef du village qui nous met en contact avec un responsable ou membre des CVL. Ensuite celui-ci nous indique ces collaborateurs pour les entretiens. Avant le démarrage, nous informons l'enquêté par le biais d'une notice

d'informations des différents aspects de l'étude. À savoir, son objet, ses objectifs, sa confidentialité, la liberté de participer ou non à l'enquête, et le droit de l'enquêté d'arrêter l'entretien à tout moment s'il le désire. Également, nous lui signifions l'enregistrement de l'entretien. Et lorsqu'il accepte de participer à l'enquête, nous lui proposons une fiche de consentement éclairé pour signature. Les entretiens ont été faits et enregistrés à l'aide de dictaphones. Également, nous avons bénéficié de l'appui d'interprètes pour la traduction en langue française étant donné que les langues parlées par la population sont pour la plupart le senoufo et le malinké dans les zones d'enquête. Le nombre de membres de CVL interrogés par localité est inscrit dans le tableau 1. Aussi, avons-nous utilisé une base de données géographiques pour caractériser les localités visitées.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés CVL selon les localités enquêtées

N°	Localités	Nombre	Latitude	Longitude
1	Nafoungolo	6	10,313540	5,448400
2	Nambonkaha	4	9,739420	5,158660
3	Nadélkaha	5	9,189760	4,967170
4	Badikaha	2	9,199760	4,967170
5	Sékonkaha	3	9,905950	5,822280
6	Kossiongokoro	3	10,108540	5,728770
7	Mahalé	4	10,129370	6,578820
8	Gballo	6	9,844640	6,297630
9	Kouto	4	9,888820	6,413430
10	Guinguéréni	5	9,538550	6,598720
11	Maliénbougou	4	9,505240	6,624050
12	Sisséplé	5	9,227530	6,451470
13	Karakpo	10	9,315710	6,505780
14	Ouazonon	6	9,405340	6,502210
15	Fahandougou	5	9,613190	6,408930
16	Niondjé	5	8,833210	6,484320
17	Fonandougou	8	8,751780	6,549390

18	Béréda	4	8,127890	6,006850
19	Sandonasso	5	7,962790	6,113180
20	Togbasso	6	7,987530	6,057390
21	Yénissiévo	4	9,585330	6,016000
22	Séguétiélé	5	9,503140	6,104450
23	Komborodougou	2	9,326690	5,429610
24	Lamékaha	4	9,271300	5,641740
25	Katyorkpo	2	9,235190	5,738860
26	Kognin	3	9,256390	5,761120
27	Talléré	4	9,216720	5,638490
28	Guiémbé	3	9,234090	5,711710
Total	127			

La variation du nombre d'enquêtés dans les différentes localités est due au fait qu'à notre passage, des membres de CVL étaient soit absents, décédés ou avaient quittés la localité. Egalement, tous les enquêtés CVL étaient de sexe masculin, agriculteurs et/ou éleveurs de bovins. Leur âge variait entre 30 et 54 ans.

1.3. Traitement des données

Les interviews ont été retranscrites sur Word, traitées et analysées à partir de l'analyse thématique de contenu avec un codage conceptualisé (préalable). A l'aide d'un guide d'entretien, nous avons établi la liste des thèmes à étudier en réponses aux objectifs de l'étude. Ces thèmes sont choisis en se référant à la théorie de la perception du risque et des stéréotypes sociaux des populations sur les questions étudiées (Raude 25). Ensuite, les idées à travers des mots, de bouts de phrase, des expressions du milieu étudié ont été codifiées, regroupées et analysées. Le logiciel QGIS a permis la réalisation d'une base de données géographiques et l'analyse spatiale à partir d'un système d'information géographique. Il a permis de mettre en évidence la superposition des informations relatives à la présence de CVL et de dons de bœufs de trait dans les différentes localités. Enfin QGIS a servi à réaliser les cartes. L'analyse des données a abouti aux résultats suivants.

2. Résultats

Ces résultats sont structurés autour de l'existence des CVL, l'apport des CVL, la perception des éleveurs sur les mouches tsé-tsé et la TAA et effets perçus des activités des CVL et la cartographie des localités ayant abrité des CVL dans le bassin cotonnier.

2.1. Existence des CVL dans le bassin cotonnier du nord de la Côte d'Ivoire

L'étude a montré que dans le bassin cotonnier, il y a eu des activités de lutte communautaire contre les mouches tsé-tsé dans le passé avant celle du Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC) qui a initié la mise en place des CVL. Selon les enquêtes, l'installation des CVL dans le bassin cotonnier a succédé à d'autres projets similaires de lutte contre les mouches tsé-tsé comme celle du service de lutte contre la TAA et les vecteurs (ministère en charge de la production animale) en référence aux propos d'un interviewé qui a dit ceci : « (...) on a vu des agents de l'Etat qui sont venus mener des actions de lutte contre les mouches tsé-tsé dans le village avant la rébellion de 2002. Nous les avons accompagnés dans les bas-fonds pour poser des pièges pour la lutte contre les mouches tsé-tsé » (K.O., membre CVL). Egalement, l'enquête a révélé que toutes les localités du bassin cotonnier n'ont pas bénéficié d'installation de CVL même si elles ont pratiquement tous reçu des bœufs de trait (BT) dans le cadre des projets PRCA et PPRCA en témoigne les affirmations d'un enquêté : « Ici, il n'y a pas eu de distribution de pièges de lutte contre les mouches tsé-tsé mais certains planteurs ont reçu des bœufs pour les travaux champêtres » (C.G, notable, cultivateur). En effet, certains CVL prévus n'ont pas été installés dans des localités pourtant éligibles. En plus, les activités des CVL dans les localités où ils ont existé, ont cessé quelques années, voire quelques mois seulement après leurs mises en place. Ce dysfonctionnement est lié à diverses raisons. Entre autres l'absence de suivi, la rupture d'intrants, l'usure des pièges à glossines, le manque d'équipements (tenues, bottes, machettes, etc.), l'absence d'incitation, les contraintes agricoles et la faible compréhension du lien glossine-TAA. Comme le souligne cet enquêté dans ces propos :

(...) Au début du projet, les agents de l'état venaient nous voir et on partait ensemble en brousse pour regarder les pièges. Quelques temps après, ils ont arrêté de venir. Et on n'avait plus de pièges pour

remplacer les anciens. En plus, on n'avait plus d'habits de travail et de chaussures appropriées pour aller travailler. Ce sont ces raisons qui nous ont emmené à arrêter cette activité. (M.A., cultivateur, éleveur, membre CVL)

A ces raisons, s'ajoutent l'insoutenabilité de la notion de bénévolat ou de volontariat qui sont tous deux des notions des engagements libres sans rémunération au service de la communauté dans l'intérêt général. En effet les membres des CVL s'étaient engagés volontairement au début du projet. Plus tard, ils s'attendaient à un minimum de récompense pécuniaire à l'image des conditions incitatives de projets antérieurs de lutte contre la TAA et les mouches tsé-tsé. Un interviewé a dit ceci : « On ne gagne rien comme récompenses dans cette activité. Or nous sommes tous des agriculteurs et il faut qu'on s'occupe de nos familles. On ne peut pas faire ce travail à tout moment. Qu'est-ce qu'on va manger ? » (O.Y., cultivateur, membre CVL). En outre, certains membres de la communauté rurale ne considèrent pas la mouche tsé-tsé comme facteur de risque de maladie telle que la TAA. Ces logiques sociales ont entraîné la démission progressive des membres des CVL et la cessation des activités dans les différentes localités du bassin cotonnier. Quelles sont les perceptions des éleveurs sur les mouches tsé-tsé et la TAA et les effets perçus des CVL dans le bassin cotonnier ?

2.2. Perceptions des éleveurs sur les mouches tsé-tsé et la TAA et effets perçus des CVL dans le bassin cotonnier

2.2.1. Savoirs et perceptions locales sur la mouche tsé-tsé et la TAA

L'étude sociologique des effets perçus des activités des CVL dans le bassin cotonnier a montré un intérêt certain des communautés aux objectifs de la lutte, à savoir lutter contre les glossines vectrices et la TAA. Cependant les connaissances locales sur la TAA et les mouches tsé-tsé concernant les appellations, les causes supposées, les symptômes, la gravité et les moyens de lutte contre la TAA sont diversement appréciées. En effet, les différentes appellations de cette maladie dans les localités d'enquête sont : *gnime*, *gnimbé*, *gnivo*, *sichon*, etc. qui désigne le paludisme en langue Sénoufo et *soumaya* ou *soumayafing* en Malinké qui sont les principales langues parlées dans cette zone. Les différents noms attribués aux mouches tsé-tsé sont : *noukonon*, *n'kon*, *nakongo*, *kpafa* en Sénoufo et *lêb* ou *lin* en Malinké. Concernant la cause de la TAA, l'on note deux tendances. D'abord, il y a ceux qui n'ont pas

d'informations sur l'étiologie de la TAA, ensuite ceux qui ont des informations mais attribuent l'origine de cette maladie à plusieurs facteurs et agents nuisibles. Pour certains des enquêtés, c'est l'humidité et la mauvaise alimentation qui sont les causes principales de la TAA quand d'autres estiment que tous les « insectes piqueurs » notamment les moustiques, les simules, les tabanides, les tiques et les glossines en sont responsables. Les propos de ces enquêtés mettent en lumière ces idées énoncées. L'un d'eux a dit ceci : « Pour moi, c'est quand les bœufs vont dans les endroits humides comme les bas-fonds et en saisons pluvieuses qu'ils attrapent soumayafing (TAA) » (K. A., éleveur, membre CVL). Un autre a évoqué ce qui suit : « (...) quand les bœufs vont manger en brousse et qu'ils sont piqués par des insectes, ils peuvent tomber malade de soumaya » (C. T., notable, éleveur). En effet, si la TAA est considérée comme une vieille maladie du bétail dans cette zone, elle est cependant perçue comme le paludisme des bœufs de par ses symptômes (fatigue, somnolence, anorexie, etc.) selon les populations des localités visitées. Les symptômes de la TAA couramment évoqués par les enquêtés sont : les poils hérissés, l'amaigrissement, l'anorexie, le larmolement et l'immobilité de l'animal.

Selon des enquêtés, même si les mouches tsé-tsé représentent un danger pour les bœufs, elles ne sont pas les plus suspectées dans la survenue de la TAA. D'autres facteurs physiques et métaphysiques seraient responsables de cette maladie. En effet, les mouches tsé-tsé sont bien connues par les enquêtés. La différence entre elles et les autres insectes est établie. Cependant, ce sont leurs piqures par la douleur qu'elles provoquent qui sont craintes que leur capacité à donner la TAA aux bœufs. Quant aux soins des bovins, les recours aux vétérinaires pour les soins et le suivi des animaux se font rarement selon des enquêtés. Leurs apports se limitent souvent à la vaccination annuelle des animaux. Pour parer à cette situation, la plupart des éleveurs demandent l'expertise des bouvier- Peulhs ou achètent des médicaments de rue pour les soins de leurs bêtes. Les médicaments souvent achetés sont entre autres, *Truman*, *Béréni*, *Vériben*, *Toupaye* etc.

2.2.2. Effets perçus des CVL dans la lutte contre les mouches tsé-tsé et la TAA dans le bassin cotonnier

Les effets perçus des CVL sur la lutte antivectorielle et contre la TAA se manifestent par la présence ou l'absence des mouches tsé-tsé et la fréquence

des maladies bovines en général et la TAA en particulier dans les localités d'étude.

Pour l'ensemble des enquêtés, les activités des CVL ont permis une diminution visible des glossines pendant la période de lutte dans les zones d'étude comme l'a souligné un enquêté en ces termes : « (...) Avant le travail des CVL, les mouches étaient partout mais quand les activités de lutte fonctionnaient grâce au CVL, on ne voyait pas trop les mouches tsé-tsé » (D. N, cultivateur, membre CVL). Quant aux effets perçus sur la santé des bovins, plusieurs enquêtés ont affirmé que les maladies bovines en général avaient baissé et que la fréquence d'utilisation des trypanocides avait diminué. Egalement, les bœufs étaient moins piqués par les mouches tsé-tsé. Comme le souligne un enquêté : « Le travail des CVL nous a beaucoup apporté dans le travail des bœufs quand ils fonctionnaient parce que les mouches tsé-tsé ne piquaient pas trop nos animaux et ils tombaient moins malades de soumayafing » (C. A. notable, cultivateur, éleveur). En revanche, il y a quelques enquêtés qui n'ont pas perçu de changement sur la santé des bœufs même si les mouches avaient disparu pendant cette période de fonctionnement des CVL.

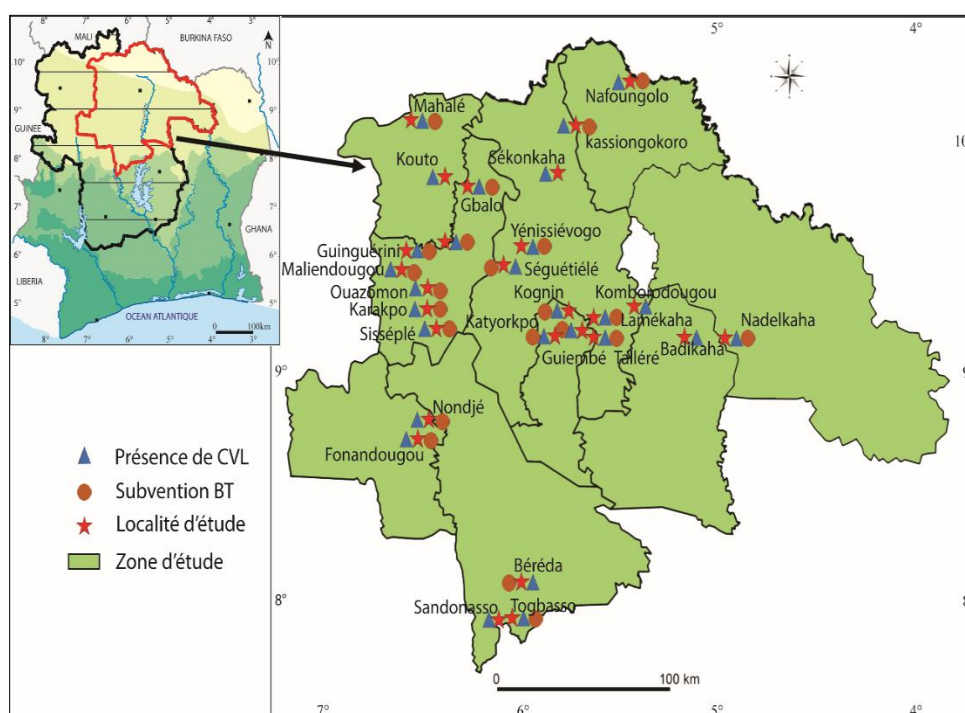
L'évaluation des activités des CVL met en évidence des connaissances partielles et pluricausales sur la TAA et son vecteur (la mouche tsé-tsé). Cependant le projet a reçu un engouement dans ses débuts qui a été annihilé à la suite. Cette tendance a été constatée dans toutes les localités d'enquête comme le suggère la déclaration de cet enquêté : « On était tous content quand les CVL travaillaient, on voyait les pièges dans les bas-fonds et aux champs » (T. S., chef de village, éleveur). Mais avec l'arrêt de suivi de l'équipe projet, les activités des CVL ont progressivement cessé. Un enquêté a dit ceci : « (...) Mais depuis que les agents de l'Etat ont cessé de venir ici, les CVL ont arrêté les activités. Maintenant, on voit de plus en plus de mouches tsé-tsé » (T. S., chef de village, éleveur).

2.3. Caractérisation des localités ayant abrité des CVL

L'étude a montré que les CVL ont cessé de fonctionner dans le bassin cotonnier au moment de l'enquête. Ce constat a permis d'identifier trois objets d'analyse (la localité, les BT et les CVL) et de caractériser les localités. Les caractéristiques qui se dégagent sont les suivantes : des localités n'ayant pas reçu de BT, celles ayant reçu des BT, celles qui ont abrité des CVL sans BT

et celles qui ont reçu des BT et la mise en place des CVL. La base de données géoréférencés a permis de créer et superposer ces différents niveaux de couche d'information mettant ainsi en évidence des situations différenciées dans l'espace étudié (carte 2).

Carte 2 : Caractérisation des localités étudiées dans le bassin cotonnier du nord de la Côte d'Ivoire



Source : Notre enquête, 2022

Réalisation : CPR, 2022

La carte 2 montre trois combinaisons de situation qui caractérisent les localités visitées : celles n'ayant pas reçu de BT et de mise en place de CVL (Kouto et Sékonkaha), celles qui ont abrité des CVL et n'ont pas reçu de BT (Badikaha et Sandonasso) et enfin celles ayant reçu des BT et abrité des CVL.

3. Discussion

Cette étude soulève deux problématiques du développement socioéconomique de nos États sous l'impulsion de projets.

3.1. Divergence entre les modèles institutionnels et les cadres locaux d'interprétation

La divergence entre les modèles institutionnels et les cadres locaux d'interprétation réside dans les façons différenciées de poser les diagnostics et les pratiques de soins selon qu'on soit dans le système vétérinaire moderne ou traditionnel local. En effet, dans le cadre de la santé bovine, le lien de cause à effet entre les mouches tsé-tsé et la TAA n'est pas toujours admis par les éleveurs. Donc, combattre les mouches tsé-tsé pour la santé des bovins apparaît comme une contradiction pour certains enquêtés des localités visitées. L'étude de Koné et al. (409) dans le bassin du fleuve Nouhoun au Burkina Faso montre que moins de 37% des éleveurs faisaient un lien entre les glossines et la TAA et les autres l'attribuaient à l'alimentation, la boisson, la saleté ou le climat. De ce fait, ce qui motive l'adhésion des CVL et la population à la lutte est surtout la piqure des glossines et le respect des consignes des autorités administratives et coutumières des localités éligibles dans le projet. Les éleveurs comprennent mieux et adhèrent à l'idée d'une lutte curative plutôt qu'une lutte antivectorielle dans la mesure où la TAA est très souvent confondue avec d'autres maladies apparemment plus fréquentes comme la fièvre aphteuse et la Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB). Ce fait rejoint les données de l'étude de Koné et al. (409) qui a révélé que la TAA arrive à la troisième position des inquiétudes des paysans dans le bassin du Nouhoun au Burkina Faso.

3.2. Dysfonctionnement institutionnel et difficultés de l'appropriation communautaire dans la lutte contre les mouches tsé-tsé

Les difficultés relatives à la pérennisation des CVL sont le manque de suivi institutionnel et l'absence de moyens de poursuivre les activités de lutte antivectorielle par les communautés. En effet selon l'étude, les agents du projet ont cessé pour diverses raisons le suivi des activités des CVL une fois ceux-ci installés. Ce qui a provoqué des ruptures d'encadrement et de ressources de fonctionnement (indisponibilité des pièges, des produits d'imprégnation, des tenues de travail, etc.). L'échec de la plupart des projets de développement notamment des campagnes de lutte contre la TAA a été souvent attribué à l'incapacité des bénéficiaires à poursuivre les actions une fois ces projets arrivés à termes (Kamuanga et al. 1). Pour une continuité durable des CVL, un encadrement soutenu des bénéficiaires est important (Kamuanga et al. 4) pour l'appropriation des communautés. La forme d'engagement du projet des CVL était le bénévolat des populations

concernées. Mais le bénévolat est très souvent confronté à un manque de compensation financière et de reconnaissance morale. Toutes choses qui ne résistent pas à un bénévolat trop prolongé. C'est ce qui ressort de la communication de (Mlan et al.) qui ont montré comment la rétrocession de la lutte antivectorielle dans les foyers de THA à Bonon et Sinfra a été confrontée à un refus du bénévolat. Dans cette évaluation, les difficultés de fonctionnement des CVL est aussi le fait de contingences liées à la crise militaro-politique ayant pour encre le bassin cotonnier conduisant à un suivi insuffisant par l'équipe-projet (Komono 326, 327).

Conclusion

L'évaluation du fonctionnement des CVL dans le bassin cotonnier du nord de la Côte d'Ivoire a révélé une perception et une connaissance différentes du model biomédical du lien entre les glossines et la trypanosomose animale africaine par les éleveurs et les agriculteurs. Cette réalité a influencé l'appropriation durable de la lutte antivectorielle par les communautés rurales. Par ailleurs, l'absence ou le non fonctionnement des CVL dans le bassin cotonnier est lié à des insuffisances structurelles. La pérennisation des activités des CVL dans le bassin cotonnier invite les acteurs de ce projet au renouvellement programmé des pièges et produits d'imprégnation, à la supervision périodique des activités, à la formation continue, à l'initiation de mécanismes de compensation financière et de reconnaissance morale ou symbolique. Enfin, l'absence de données entomologiques et parasitologiques pour soutenir les argumentations représente une limite de cette étude.

Remerciements

Nous tenons à remercier la Direction des Services Vétérinaires de la Côte d'Ivoire, l'Intercoton et le Centre Pierre Richet de Bouaké.

Œuvres citées

- Acapovi-Yao, Geneviève, et al. « Situation de la trypanosomose bovine dans les principales régions d'élevage au nord de la Côte d'Ivoire après la crise sociomilitaire ». *Revue Africaine de Santé et de Productions Animales*, vol. 11, no 1, 2013, pp. 17-22.
- Berté, Djakaridja, et al. « Situation épidémiologique des hémoparasites des bovins dans deux zones d'élevage de la Côte d'Ivoire : cas des

- anciennes régions des Savanes et de la vallée du Bandama ». *Revue de Médecine Vétérinaire*, vol. 165, nos 9-10, 2014, pp. 297-303.
- Boka, Ohoukou Marcel, et al. « Épidémiologie de la trypanosomose animale africaine chez les bovins dans le département de Korhogo (Côte d'Ivoire) ». *Revue d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux*, vol. 72, no 2, 2019, pp. 83-89, doi.org/10.19182/remvt.31748.
- Douati, Alphonse, et al. « Contrôle des glossines (*Glossina*: Diptera, Muscidae) à l'aide d'écrans et de pièges (méthodes statiques) : bilan de deux années de lutte à Sirasso dans le nord de la Côte d'Ivoire ». *Revue d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux*, vol. 39, no 2, 1986, pp. 213-219.
- Ducroquet, Hubert, et al. *L'agriculture de la Côte d'Ivoire à la loupe*. Rapport, 2017.
- Dugué, Patrick, et al. « Production agricole et élevage dans le centre du bassin cotonnier de Côte d'Ivoire ». *Cahiers Agricultures*, vol. 13, no 6, 2004, pp. 504-509.
- Komono, Béré David, et al. « Transmission des trypanosomoses animales africaines (TAA) et prévalence trypanosomienne dans les cheptels en zone soudanaise de Côte d'Ivoire ». *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, 2023, pp. 326-334.
- Koné, Naférina, et al. « Perceptions des éleveurs et stratégies de gestion du risque trypanosomien dans le bassin du fleuve Mouhoun, Burkina Faso ». *Cahiers Agricultures*, vol. 21, 2012, pp. 404-416, doi.org/10.1684/agr.2012.0599.
- Mlan, Adjoua Élodie Christelle, et al. « Rétrocession de la lutte antivectorielle dans les foyers actifs de THA en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives dans quatre villages pilotes à Bonon et Sinfra ». *37^e Conférence générale du CSIRLT*, 2025.
- Mulumba, Kamuanga, et al. « Stratégies collectives de lutte contre la trypanosomose animale : comment pérenniser les acquis de la lutte antivectorielle ? » *Santé animale en Afrique de l'Ouest*, CIRDES, 2005.
- Raude, Jocelyn. « La perception du risque : théories et données empiriques ». *Revue des sciences sociales*, no 38, 2007, pp. 20-29, doi.org/10.3406/revss.2007.1680.
- Tillie, Pascal, et al. *La culture attelée dans le bassin cotonnier en Côte d'Ivoire : analyse et modélisation des impacts d'un programme de relance de la culture attelée*.

Publications Office of the European Union, 2018,
doi.org/10.2760/505527.

Tondel, Fabien. *Dynamiques régionales des filières d'élevage en Afrique de l'Ouest : étude de cas centrée sur la Côte d'Ivoire dans le bassin commercial central*. Document de réflexion no 241, ECDPM, 2019.

MLA: Coulibaly, Bamoro, et al. "Assessment of the Activities of Village Committees Combating African Animal Trypanosomiasis in the Cotton-Growing Region of Northern Côte d'Ivoire." *Uirtus*, vol. 6, no. 2, August 2026, pp. 494-508, <https://doi.org/10.59384/uirtus.aug2026.n251>.